

ARGUMENTAIRE MATERNELLE CONTRE LES FUSIONS D'ÉCOLES

Au préalable, nous parlerons du fond et pas de petits détails pratiques qui, certes peuvent préoccuper les collègues. Nous voulons rappeler ici le rôle fondateur de l'école maternelle dans l'avenir scolaire des élèves. Elle mérite donc des moyens à la hauteur des besoins. Nous tenons à rappeler que le conseil d'école de chaque école concernée doit donner son avis.

- **Carte scolaire** : parfois, une fusion est présentée comme un rempart contre une fermeture de classe. C'est faux: les conséquences d'une fermeture sont plus atténuées sur une grosse structure, puisque le taux moyens par classe bouge moins.

- **Décharge à 100%** : Les IEN avancent l'intérêt d'une décharge complète, les directeurs-trices ne feraient pas vraiment leur travail de direction les jours où ils sont en classe... C'est faux, avoir un ou plusieurs jours de classe n'ont jamais empêché les directeurs-trices de mener à bien toutes leurs missions, même si bien sûr, nous souhaitons davantage de décharge. Encore une fois, ces décharges complètes vont favoriser les candidatures de collègues hommes et de plus de 50 ans. Les IEN voudraient davantage de décharges de direction à 100%. Nous les remercions de cette bonté mais ne voudraient-ils pas surtout un interlocuteur privilégié (nous savons bien que ce seront sûrement des hommes en majorité) pour mieux piloter et transmettre les injonctions venues de plus haut ?

- **Allègement des tâches administratives ?** Elles seraient diluées dans le cas d'une fusion. Or, il faut savoir que les équipes éducatives par exemples vont s'ajouter, les rendez-vous avec les parents aussi, avec les partenaires aussi, à moins qu'on ne décide de mettre une priorité sur les cycles supérieurs.

- **Animation équipe** : le rôle des directeurs est majeur que ce soit dans l'animation de l'équipe pour la cohérence pédagogique ou pour impulser des projets qui donnent du sens aux apprentissages

- **Relation avec les parents** : importance de la proximité pour que les parents soient partenaires de la scolarité de leur enfant, essentiel pour les familles prioritaires. Pour la première école, après éventuellement un passage en crèche, les élèves doivent être accueillis dans une école à taille humaine. Les parents eux-mêmes sont déjà impressionnés par la taille d'une école maternelle moyenne.

- **Taille de la structure après fusion** :
Pour les élèves : il semblait que le climat scolaire était une préoccupation de notre administration depuis quelques années. Il est étonnant de voir fleurir les propositions de fusions alors qu'une trop grosse structure s'avère néfaste pour le vivre ensemble. Les enfants de 2 à 6 ans ont besoin d'une école pensée pour les jeunes enfants.
Pour les adultes : quelle partage de parole dans un conseil des maîtres avec 20 membres ? quelle part de parole pour chaque membre d'un conseil d'école ayant environ 30 membres ? Mais veut-on vraiment favoriser l'expression de chacun ?

- **Spécificité de l'école maternelle:** le risque est grand qu'elle soit mise à mal. L'école maternelle est dans une autre temporalité. On y prend le temps des apprentissages. Ceux-ci passent d'abord par le corps et les sens. Les enfants deviennent peu à peu élèves. Ils apprennent en jouant, ils apprennent ensemble, ils prennent conscience de leurs progrès grâce à la professionnalité des enseignants qui savent allier les exigences des programmes à la connaissance des jeunes enfants. Il existe une réelle méconnaissance de cette professionnalité.
- **Besoins spécifiques des jeunes enfants :** des questions comme la séparation, l'alimentation, la propreté, le sommeil font partie des questions traitées au quotidien. Une réflexion est menée pour aller vers une adaptation progressive des élèves à l'école.
- **Les Atsems :** elles font partie intégrante de l'équipe de l'école, notamment grâce à leur travail en binôme dans les classes. C'est une différence importante avec le personnel municipal en élémentaire. Cela complexifie la gestion sur un même site.
- **Liaison CP :** les collègues n'ont pas plus de temps pour y travailler lorsqu'il y a fusion. Pour un collègue d'école maternelle, il est déjà possible de suivre sa classe de GS en CP. Il suffit d'en faire une demande motivée. Il n'est pas réaliste de penser que de nombreux collègues souhaiteront changer de cycle parce que ce sera plus simple dans structure fusionnée.

N'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU pour toute difficulté.

Nous serons à vos côtés.